

Le 18 décembre 2023

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 18 décembre 2023 à 19h00 en la salle du conseil, situé au 541, rue Notre-Dame.

Sont présents : M. Marcel Bergeron, conseiller, siège no.1  
Mme Manon Blanchette, conseillère, siège no.2  
M. Gérard Martin, conseiller, siège no.3  
M. Vincent Grandmont, conseiller, siège no.4  
M. Pierre Généreux, conseiller, siège no.5  
M. Guy Bournival, conseiller, siège no.6

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Jutras, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, M<sup>me</sup> Isabelle Dumont, est également présente.

***À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, le maire ne participe pas au vote sur une proposition***

***Les personnes présentes comprennent que les séances sont enregistrées et diffusées et que le fait de s'exprimer en séance publique, elles renoncent à la confidentialité***

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations
4. Les délibérations de la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget
5. Levée de la séance

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-246

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

### 2. ADOPTION DU BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

2023-247

ATTENDU que les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

ATTENDU que le conseil de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par M. Guy Bournival et résolu que le budget pour l'année financière 2024 soit adopté tel que présenté ci-dessous:

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<b>REVENUS</b>	
Taxes	1 845 342
Paiements tenant lieu de taxes	47 302
Transferts	406 898
Services rendus (incendie, revenus loisirs, autres)	730 895
Imposition des droits	73 301
Amendes et pénalités	3 000
Intérêts	6 200
Autres revenus	13 000
	<b>3 125 938</b>
<b>CHARGES</b>	
Administration générale	460 258
Sécurité publique	453 582
Transport	391 451
Hygiène du milieu	593 913
Santé et Bien-être	9 000
Aménagement, urbanisme et développement	106 886
Loisirs et culture	593 201
Frais de financement	140 113
	<b>2 748 404</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>377 534</b>
<b>Moins: revenus d'investissement</b>	<b>(223 934)</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation fiscales</b>	<b>153 600</b>
<b>FINANCEMENT</b>	
Financement à long terme des activités de fonctionnement	
Remboursement de la dette à long terme	(153 600)
	<b>(153 600)</b>
<b>AFFECTATIONS</b>	
Activités d'investissement	223 934
Excédent (déficit) accumulé	
Excédent (déficit) de fonctionnement	
Financement des investissements en cours	
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservé	
Montant à pourvoir dans le futur	
	<b>223 934</b>
	<b>(377 534)</b>

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

### 3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2023-248

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu que le conseil adopte le programme des immobilisations de la municipalité pour les exercices financiers 2024, 2025 et 2026.

Le programme des immobilisations représenté à l'annexe « A » fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était au long ici reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

### 4. LES DÉLIBÉRATIONS DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS LORS DE CETTE SESSION PORTERONT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET

La parole est accordée à la salle.

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2023-249

Il est proposé par M. Marcel Bergeron, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu de lever la séance. Il était à ce moment-là 19h07.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**

Sylvain Jutras  
maire

Isabelle Dumont  
directrice générale et greffière-  
trésorière gma niv.1